

**CULTURE** | Signature officielle hier d'un plan local aux arts et à la culture pour le territoire

# Un catalogue de bonnes idées et de bons sentiments

**A**nnoncé comme ça, le Pleac, comme un certain nom nombres d'acronymes ne fait pas rêver. Ceci étant dit, sur le papier, il est plutôt synonyme d'ouverture, voire d'évasion puisque derrière se cache le plan d'éducation aux arts et à la culture du Pays roussillonnais.

Déjà amorcé sur le territoire, ayant déjà fédéré les partenaires et les établissements culturels les plus emblématiques de la communauté de communes avec des résultats à la clef, il ne manquait plus à ce fameux plan que d'être signé, sous l'égide de l'État, par les autres collectivités et organismes qui s'y investissent (ou souhaitent s'y investir) aussi. C'est chose faite depuis hier et la logique voudrait que les signataires s'engagent de façon pérenne pour soutenir, notamment financièrement, les projets retenus pour les 22 communes de la CCPR en matière d'arts plastiques, de lecture publique, de danse contemporaine, d'art contemporain, de slam, de théâtre, de musique, de cinéma, etc.

## Une grand-messe consensuelle

Hier, à cette occasion et autour d'une grand-messe prononcée au cinéma Rex, on a entendu les différents intervenants de la communauté de commune, du Département, de la Région, de l'État, tirer dans le même sens en faveur d'une culture forte, ouverte à tous avec une priorité, donner aux scolaires le goût d'appréhender les diverses formes de cultures et de création, de développer leur sens critique et de diversifier l'offre à toutes les formes d'art. Au regard des divergences politiques parfois fortes en matière culturelle qui existent entre les différentes collectivités selon leur cou-



leur politique, ce beau consensus était pour le moins rassurant. Chacun a insisté sur le fait que le paquet sera mis sur ce plan. Pour l'anecdote, une structure comme l'établissement public de coopération culturelle Tec, battue en froid par certaines communes de droite du territoire, a été citée nommément comme partenaire par d'autres élus (de droite) comme le vice-président chargé de la culture au conseil départemental Patrick Curtaud. Si des oreilles ont certainement sifflé, il n'en demeure pas moins que cette structure est intégrée dans le dispositif de la communauté de communes pour ce qui est de l'approche artistique des scolaires.

Au bout du compte, comme l'a mentionné le sous-préfet Florence Gouache, ce plan est sur trois ans. On verra à son terme si le contrat d'objectifs est rempli.

Georges AUBRY



Partenaires et élus ont signé la convention hier matin. Le DL.G.A.



Remis Salas metteur en scène et la péageoise Erika Leclerc-Marceau sont très impliqués sur le territoire. Le DL



Le plan a été déjà initié par la CCPR avec des résidences d'artistes autour des scolaires. Cette fois il est devenu officiel avec des partenaires. Photo Le DL

## L'INFO EN +

### LE PLAN

Il concerne 53 000 habitants, 22 communes, dont deux communes issues de la politique de la ville (Péage et Roussillon), les centres sociaux et de loisirs, 50 écoles, quatre collèges, trois lycées, un IME.

### LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Il s'agit de l'Éducation nationale ; la Drac ; la région Auvergne Rhône-Alpes ; le département de l'Isère ; la CAF et bien sûr la CCPR.

### LES ÉTABLISSEMENTS QUI S'INVESTISSENT DÉJÀ

Le cinéma Rex (dont le déménagement pour agrandissement sera pris en charge par la CCPR) ; le conservatoire intercommunal ; Tec ; la médiathèque de Salaise-sur-Sanne ; la médiathèque du Pays roussillonnais ; Pays roussillonnais tourisme, patrimoine ; la résidence d'artistes Moly-Sabata (où interviennent le Département et la CCPR).

### L'ANIS DERNIER

35 artistes sont déjà intervenus sur les établissements du territoire. 101 classes ou groupes ont été concernées, soit 2435 enfants pour 1053 heures d'intervention et 28 heures de formation pour les enseignants, les bénévoles, les bibliothécaires.